

Toutefois, il est d'autres considérations qu'il me serait opportun de mentionner pour motiver ma décision. Les Canadiens bien renseignés et bien pensants, les Canadiens de bonne volonté désirent-ils des élections à l'heure actuelle? En traversant ma province alors que j'étais en route pour Ottawa, j'ai rencontré plusieurs centaines de citoyens dont pas un n'était en faveur de la tenue d'élections en ce moment. Est-il dans l'intérêt du Canada en tant que nation, ou dans l'intérêt du peuple canadien, est-il dans l'intérêt de l'Empire britannique ou dans celui des Nations Unies dans la lutte pour la liberté à laquelle elles se sont consacrées, est-il dans l'intérêt du Canada lui-même que nous ayons des élections à l'heure actuelle? Je pourrais citer l'opinion de bien des gens. Comme je suis créditiste je me contenterai de citer celle de l'honorable Solon Low, chef national de l'Association du crédit social. M. Low a récemment fait une déclaration dont un passage se lit ainsi:

Ce serait une folie criminelle que de plonger en ce moment la nation dans une campagne électorale.

Pour des motifs que les simples députés ainsi que les citoyens ordinaires du pays comprendront facilement, je suis parfaitement d'accord avec l'honorable Solon Low sur cette question. La déclaration indique clairement que les créditistes tout en désapprouvant les actes du régime actuel, ne réclament ni ne conseillent des élections pour le moment, et cela pour plusieurs raisons. Un vote contre la motion du Gouvernement est un vote en faveur de la tenue immédiate d'élections.

Les créditistes s'efforcent d'être logiques. Il y a plusieurs années, ils ont prévu que, sous le régime économique actuel qui comporte une concurrence impitoyable et effrénée pour l'obtention de marchés extérieurs, un désastreux conflit serait inévitable. Le major C. H. Douglas, s'est fait un devoir de signaler le danger et il a dit redouter la destruction complète de la civilisation, si un tel danger n'était pas écarté. Il invita les nations à considérer avec lui les changements qu'il convenait d'apporter à leur système économique pour éviter la catastrophe imminente. Les nations ont préféré se laisser entraîner dans la catastrophe. Se rendant compte que la chose était inévitable, les chefs du Crédit social commencèrent, il y a plusieurs années, à demander des préparatifs convenables en vue d'assurer la défense de notre peuple. En février 1936, en ma qualité de chef de ce groupe, je faisais parvenir aux journaux d'Edmonton, Alberta, une déclaration rédigée dans les termes les plus énergiques et réclamant des mesures immédiates de défense nationale. On trouvera cette déclaration dans le *Journal*

d'Edmonton et dans le *Bulletin* de la même ville, en date du 11 ou du 12 février 1936, si j'ai bonne mémoire. A mon arrivée à Ottawa pour participer à la session de 1937, je disais, au cours d'un interview, que j'appuierais les propositions du premier ministre en vue d'augmenter les dépenses relatives à la défense nationale. C'est ce que j'ai fait pendant toute la session de 1937. Depuis ce temps, j'ai constamment cherché, dans les réunions publiques, à convaincre les Canadiens du besoin de mesures promptes et efficaces de défense.

Au cours de la session spéciale de 1939, je prononçais un discours qu'on trouve aux pages 49 à 52 du *hansard* du 8 septembre. Voici ce que je disais à cette occasion:

Par conséquent, la Nouvelle Démocratie déclare que la justice, l'égalité et l'efficacité dépendent de la conscription de la finance, de l'industrie et des ressources en hommes.

Et à la page 52:

Il nous incombe de faire tout ce que nous pouvons et d'aller là où l'on nous envoie pour combattre les ennemis de la religion, de la liberté et de la race. Il faut être stupide ou de mauvaise foi pour établir une distinction entre le service au pays même et le service à l'étranger. Pareille distinction ne peut exister.

Notre groupe ne s'est jamais départi de cette attitude énergique. Le débat actuel et la résolution du Gouvernement dont la Chambre est maintenant saisie fournissent aux membres du Crédit social la première occasion de prouver leur sincérité et leur constance en votant pour une mesure conscriptionniste. Un vote contre la motion du Gouvernement équivaldrait à un vote contre la conscription de 16,000 hommes, bien instruits et aptes au service au point de vue physique, en vue de les envoyer au secours de leurs concitoyens à une heure critique. Forcé m'est de voter pour qu'on envoie, de force si nécessaire, 16,000 conscrits sur les théâtres de guerre, et ce le plus tôt possible.

Les partisans du crédit social déplorent le fait que le Gouvernement n'ait pas, dès le début des hostilités, conscrit la finance, l'industrie et le capital humain.

Dans le discours que je prononçais le 8 septembre 1939 et qui est consigné au compte rendu de ce jour-là, je prévenais le Gouvernement que la conscription du capital humain qui ne serait pas précédée de la conscription de la finance et de l'industrie, ou encore la conscription dans l'un de ces domaines et non dans les deux autres entraînerait des injustices, une inégalité de traitement et une distinction de classes qui aboutiraient à l'inégalité, au désastre et au chaos. J'ai eu l'impression dans le temps que ministres et députés, d'une façon générale, attachaient peu d'importance à mon avertissement.